

* *

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je déclare ouverte la PREMIERE SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL.

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITEES PAR LE MAIRE
GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je vais vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N°618, en date du 3 décembre 1982, portant passation d'un marché d'étude avec DELTA-INGENIERIE pour l'aménagement du chemin Bailly à la Montagne - Montant de la dépense : 48 950,56 F (QUARANTE HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE FRANCS ET CINQUANTE SIX CENTIMES).

ARRETE N°619, en date du 3 décembre 1982, portant passation d'un marché d'études avec la SATEC pour la réalisation des travaux de franchissement de la Grande Ravine par le chemin de St-Bernard à la Montagne - Montant de la dépense : 43 903 F (QUARANTE TROIS MILLE NEUF CENT TROIS FRANCS).

ARRETE N°621, en date du 7 décembre 1982, relatif à l'occupation privative du domaine public par M. Eloi MOINDZE M'BAMA - Montant de la redevance :
. 600 F / mois (SIX CENTS FRANCS) du 1er août au 31 octobre 1982
. 700 F / mois (SEPT CENTS FRANCS) du 1er novembre 1982 au 31 juillet 1983.

ARRETE N°622, en date du 7 décembre 1982, relatif à l'occupation privative du domaine public par M. AGAPET - Montant de la redevance : 250 F / mois (DEUX CENT CINQUANTE FRANCS).

ARRETE N°623, en date du 7 décembre 1982, relatif à la location d'un immeuble communal à M. BOTTARD Etienne - Montant du loyer : 2 479,21 F / mois (DEUX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DIX NEUF FRANCS ET VINGT ET UN CENTIMES).

ARRETE N°624, en date du 7 décembre 1982, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et les Pépinières de Bourbon - Montant du loyer : 3 000 F / mois (TROIS MILLE FRANCS).

ARRETE N°628, en date du 9 décembre 1982, portant passation d'un marché d'étude avec DELTA-INGENIERIE pour la réalisation des travaux de couverture de caniveaux à ciel ouvert du groupe d'habitations "le Chaudron" - Montant de la dépense : 122 318,45 F (CENT VINGT DEUX MILLE TROIS CENT DIX HUIT FRANCS ET QUARANTE CINQ CENTIMES).

ARRETE N°630, en date du 9 décembre 1982, relatif au paiement à Maître R. MAYER d'une note d'honoraires pour la défense formée devant le Tribunal Administratif contre l'action de M. Roger MEYER en annulation d'un arrêté municipal de circulation - Montant des honoraires : 4 000 F (QUATRE MILLE FRANCS).

ARRETE N°636, en date du 16 décembre 1982, portant passation d'un marché négocié avec la S.D.F.M.T. pour la réfection des Menuiseries de Château Morange - Montant de la dépense : 193 737,57 F (CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE SEPT CENT TRENTE SEPT FRANCS ET CINQUANTE SEPT CENTIMES).

ARRETE N°638, en date du 16 décembre 1982, portant passation d'un marché avec l'entreprise PLANTIVE pour la réalisation des travaux d'aménagement des ex-terrains AMELIN et ESPITALIER - Montant de la dépense : 228 738,50 F (DEUX CENT VINGT HUIT MILLE SEPT CENT TRENTE HUIT FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES).

ARRETE N°645, en date du 21 décembre 1982, relatif au paiement à Maître CHICAUD d'une note d'honoraires : action en justice engagée par la Commune de Saint-Denis contre M. OUHAYOUN, ex-concessionnaire des Pompes Funèbres ROM - Montant des honoraires : 1 540 F (MILLE CINQ CENT QUARANTE FRANCS).

ARRETE N°646, en date du 21 décembre 1982, relatif au paiement à Maître CHICAUD d'une note d'honoraires : action en justice engagée en référé par la Commune de Saint-Denis contre M. Mario HOARAU - Montant des honoraires : 2 040 F (DEUX MILLE QUARANTE FRANCS).

ARRETE N°649, en date du 27 décembre 1982, relatif à la réalisation d'un prêt d'acompte de 10 000 000 F sur la globalisation 1983.

ARRETE N°647, en date du 21 décembre 1982, relatif au paiement à Maître R. MAYER d'une note d'honoraires pour la défense formée contre l'action de M. Stéphen ELLAMA - Montant des honoraires : 1 500 F (MILLE CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE N°651, en date du 28 décembre 1982, portant passation d'un marché négocié avec la G.T.O.I. pour l'aménagement de la rue Labourdonnais entre les rues J. Chatel et Amiral-Lacaze - Montant de la dépense : 199 300,70 F (CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE TROIS CENTS FRANCS ET SOIXANTE DIX CENTIMES).

ARRETE N°653, en date du 29 décembre 1982, relatif au renouvellement du contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur JOURDAIN Johny - Montant du loyer : 600 F (SIX CENTS FRANCS).

ARRETE N°654, en date du 29 décembre 1982, relatif à la révision du loyer d'un local appartenant à M. de PALMAS et loué à la Commune - Montant : 937 F (NEUF CENT TRENTE SEPT FRANCS).

ARRETE N°655, en date du 29 décembre 1982, relatif à la résiliation du contrat passé avec Madame MAHALIMBY pour la location d'une case sise sur le terrain QUENTIN à Moufia.

ARRETE N°656, en date du 29 décembre 1982, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et M. JOURDAIN Gilbert - Montant du loyer : 1 000 F (MILLE FRANCS).

ARRETE N°659, en date du 3 janvier 1983, portant cession de matériels réformés de la Commune de Saint-Denis - Montant : 25 000 F (VINGT CINQ MILLE FRANCS).

ARRETE N°660, en date du 5 janvier 1983, portant passation d'un marché avec l'entreprise BENOIT pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'ex-terrain CHANE KANE - Montant de la dépense : 235 916,28 F (DEUX CENT TRENTE CINQ MILLE NEUF CENT SEIZE FRANCS ET VINGT HUIT CENTIMES).

ARRETE N°661, en date du 6 janvier 1983, portant cession de matériels réformés de la Commune de Saint-Denis - Montant de la cession : 20 000 F (VINGT MILLE FRANCS).

ARRETE N°662, en date du 6 janvier 1983, relatif à la résiliation de la location d'une villa à M. BOTTARD.

ARRETE N°664, en date du 6 janvier 1983, relatif à la résiliation du contrat passé avec Mme FOLGOUATE pour la location d'un immeuble communal sis chemin Tamarin à Sainte-Clotilde.

ARRETE N°665, en date du 6 janvier 1983, relatif au renouvellement de la location des appartements ci-après appartenant à la SIDR : 35 Tour Mazagran - 150 Petite-Ile - 149 Source.

ARRETE N°666, en date du 6 janvier 1983, relatif à la résiliation du contrat passé avec Mme SAMY et M. PAYET pour la location d'un terrain communal sis à la Bretagne.

ARRETE N°667, en date du 6 janvier 1983, portant passation d'un marché d'études avec le Bureau d'Etudes SECMO pour le renforcement de l'approvisionnement en eau potable du réservoir Lacroix à partir de la station de traitement Couderc - Montant : 98 302,39 F (QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE TROIS CENT DEUX FRANCS ET TRENTE NEUF CENTIMES)?.

ARRETE N°668, en date du 6 janvier 1983, portant passation d'un marché d'études avec le Bureau d'Etudes SECMO pour la construction d'un réservoir au lieu-dit "ARNOULD" - Montant : 84 729,12 F (QUATRE VINGT QUATRE MILLE SEPT CENT VINGT NEUF FRANCS ET DOUZE CENTIMES).

ARRETE N°669, en date du 6 janvier 1983, portant passation d'un marché d'études avec le Bureau d'Etudes SECMO pour la mise en place d'une conduite d'eau potable du PK 15 au PK 18 à la Montagne - Montant : 121 331,38 F (CENT VINGT ET UN MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN FRANCS ET TRENTE HUIT CENTIMES).

ARRETE N°670, en date du 6 janvier 1983, portant passation d'un marché d'études avec le Bureau d'Etudes SECMO pour le prolongement et l'aménagement de la ruelle Bagatelle - Montant : 60 124,75 F (SOIXANTE MILLE CENT VINGT QUATRE FRANCS ET SOIXANTE QUINZE CENTIMES).

ARRETE N°1, en date du 12 janvier 1983, portant passation d'un marché négocié avec l'Entreprise BAT-MODERN, pour la réfection de 4 classes éclairés à l'Ecole des Camélias Rue Ruisseau des Noirs - Montant : 183 014,83 F (CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE QUATORZE FRANCS ET QUARANTE CENTIMES).

ARRETE N°2, en date du 12 janvier 1983, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame DELCOURT Maryse - Montant du loyer : 1 000 F (MILLE FRANCS).

ARRETE N°3, en date du 12 janvier 1983, portant passation d'un marché d'études avec le Bureau d'Etudes SECMO pour la desserte en eau potable pour la liaison Moulin à Vent à Sainte-Clotilde - Montant : 73 620,09 F (SOIXANTE TREIZE MILLE SIX CENT VINGT FRANCS ET NEUF CENTIMES).

ARRETE N°4, en date du 12 janvier 1983, portant passation d'un marché d'études avec le Bureau d'Etudes SECMO pour la desserte en eau potable du chemin des Camphriers à la Bretagne - Montant : 193 358,75 F (CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE HUIT FRANCS ET SOIXANTE QUINZE CENTIMES).

ARRETE N°5, en date du 12 Janvier 1983, relatif à la réalisation d'un emprunt de 2 500 000 F pour permettre la réalisation des travaux de bandes de roulement 1983.

ARRETE N°6, en date du 12 janvier 1983, relatif à la réalisation d'un emprunt de 1 500 000 F pour permettre la réalisation de 50 L.T.S. diffus.

ARRETE N°7, en date du 12 janvier 1983, relatif à la réalisation d'un emprunt de 200 000 F pour permettre la réalisation d'abris bus dans les écarts.

*

* *

LE MAIRE - Avant de passer à l'ordre du jour, je vous présente trois nouveaux Volontaires à l'Aide Technique :

- M. GAIDE Jérôme - Ingénieur horticole affecté au Service Espaces Verts
- M. HOARAU Bernard - Electrotechnicien affecté au Service V.R.D.
- M. GERRIET Daniel - Médecin-Capitaine des Sapeurs-Pompiers mis à la disposition du Centre de Secours de Saint-Denis par la Préfecture pour assurer la formation médicale du personnel et une présence rapide sur les lieux lors des sinistres importants.

M. DUPUIS - L'attitude de ce médecin a été particulièrement courageuse lors de l'incendie de la rue Labourdonnais et j'aimerais que le Conseil Municipal le félicite.

APPLAUDISSEMENTS

*

* *